

Communiqué de presse - Bobigny, le 6 février 2020

## **Calendrier du Grand Paris Express : réaction de Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis**

**Le journal *Le Parisien* fait état ce matin d'inquiétudes concernant le respect du calendrier des travaux des lignes 16 et 17 du futur métro du Grand Paris Express. Inquiétudes auxquelles la Société du Grand Paris, chargée de réaliser ces travaux, répond en assurant qu'il n'y a pas de retard. Je tiens, dans ce contexte, à rappeler qu'il est absolument impératif que ce projet crucial ne souffre d'aucun retard supplémentaire.**

**Cette absence de retard supplémentaire est d'abord un impératif pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**, que nous nous sommes engagés à rendre inclusifs et respectueux de l'environnement grâce notamment au développement des transports. Mais c'est aussi et surtout **un impératif pour nos territoires et nos habitant.e.s** - lesquels composent pour le moment surtout avec les nuisances - car les transports représentent un levier majeur de réduction des inégalités territoriales (accès à l'emploi, aux loisirs, à la culture, développement économique, gain de temps, réduction des pollutions atmosphériques, visuelles et sonores, enjeu de santé publique...).

Il serait à ce titre **inacceptable que nous devions payer les tergiversations que le gouvernement a eu sur le sujet du Grand Paris Express depuis l'élection du Président Macron**. Alors qu'est évoquée la possibilité d'une année de retard, rappelons ainsi que c'est pendant un an que le projet a été arrêté pour être revu par le gouvernement, et alors même qu'il avait déjà été très longuement concerté avec les collectivités. Comment ne pas s'inquiéter par ailleurs de la vision purement financière et court-termiste que le gouvernement tente d'imposer depuis de longs mois en voulant réaliser 10% d'économies sur le projet du Grand Paris Express, en contradiction totale avec les ambitions et les enjeux d'un projet si essentiel aux habitant.e.s.

**Un nouveau retard serait d'autant plus inacceptable que les autres projets de transport du quotidien pourraient aussi être retardés en raison de l'incapacité de l'Etat à tenir ses engagements financiers du Contrat de plan Etat-Région**. Seuls 190 millions d'euros sur les 400 millions attendus sont inscrits dans le Projet de loi de finances 2020 et sa tentative de ponctionner les Départements de 75M€ pour en combler une partie a été retoquée par le Conseil constitutionnel. La Présidente de Région Valérie Pécresse prévient déjà que des choix devront être faits car la Région ne paiera pas pour l'Etat.

J'attire enfin l'attention sur le fait qu'il **ne faudrait pas que les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 servent de prétexte à certains pour faire flamber les coûts**. Il s'agit d'argent public, nous avons toutes et tous une responsabilité sur sa bonne gestion.

**Stéphane TROUSSEL**

Président du Département de Seine-Saint-Denis

**Contact Presse** : Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu / [glarrieu@seinesaintdenis.fr](mailto:glarrieu@seinesaintdenis.fr) / 06 35 84 13 82